



Conseil Municipal du 15 février 2023
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2023/01

Nombre de Conseillers :

en exercice : 24

présents : 13

votants : 20

L'an deux mille vingt-trois, le quinze février à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le neuf février, s'est réuni à la Mairie en séance publique
sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, Claudine THIRANOS, André BOURDON, Laurence GUERNE,
Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Nathalie NIOGRET, Carole BERGER-JACOB, Christian
TETARD, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Alaine HOUREZ, Grégory BENOIT,

Étaient régulièrement représentés :

Bernadette VOOGSGERD, par Laurence GUERNE
Philippe BARBIER, par André BOURDON
Steve IDJAKIREN, par Philippe BUIRON
Patrice GOSNET, par Nathalie JOLLY
Brice BRUNET, par Philippe AUDEBERT
Laurent FOHRER, par Patrice JACQUET
Eliane CHIDIACK, par Claudine THIRANOS

Étaient absents :

Bruno MELGIES, Jean DECROIX, Céline RICHARD, Julia NOJAC,

Formant la majorité des membres en exercice.

Carole BERGER-JACOB a été élue Secrétaire de Séance

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 15 DECEMBRE 2022

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-15 et
suivants,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 15 décembre
2022.

Absentes à la séance du 15 décembre 2022 ne prennent pas part au vote : Nathalie JOLLY
et Alaine HOUREZ,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au
registre.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20230215-D-2023-01-AU
Date de télétransmission : 21/02/2023
Date de réception préfecture : 21/02/2023